



Préface des fiches de données de sécurité GHS

Date d'émission 24 mai 2016
remplace toutes les versions précédentes

Dénomination commerciale : **SanoPlant Neem**
Design Code : A17972A
Agi Code : 42798
MSDS: Version/Date : Version - / 23.05.2016

Fournisseur : Maag, Syngenta Agro AG
Rudolf - Maag - Strasse 5
CH-8157 Dielsdorf
Suisse
Téléphone siège social : +41 44 855 88 77
Télécopie siège social : +41 44 855 87 01
E-Mail : sds_syngenta.ch@syngenta.com
Information sur le produit : Téléphone (Maag Helpline) 0900 800 009
Numéro d'urgence : **145** ou 044/ 251 51 51 Centre d'information toxicologique en cas d'intoxications, 0044 1484 538 444 (Syngenta, anglais) 0033 611 073 281 (SGS, français) pour d'autres cas d'urgence

Producteur : Andermatt BIOGARTEN AG
Stahlermatten 6
CH-6146 Grossdietwil
Tel. +41 (0)62 917 50 00
Fax. +41 (0)62 917 50 01
www.biogarten.ch
info@biogarten.ch

Directive des classification complémentaires pour la Suisse : -

NeemAzal-T/S

Date de modification : 13.10.2015
Date d'impression : 24.05.2016

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Nom commercial : NeemAzal-T/S
Utilisation : Insecticide/Acaricide (contre arthropodes) ; produit accessible au grand public
Effet : Contre pucerons et autres parasites suceurs
Fournisseur: Andermatt BIOGARTEN AG
Stahlermatten 6
CH-6146 Grossdietwil
Tél. +41 (0)62 917 50 00
Fax. +41 (0)62 917 50 01
www.biogarten.ch
info@biogarten.ch

Renseignements en cas d'urgence : Tél. +41 (0)62 917 50 00 (heures de bureau)

Renseignements médicaux : Centre Suisse d'Information Toxicologique (CSIT), Tél. 145 ou 044 251 66 66 (24 heures)

2. Identification des dangers

Classification du mélange: Le produit est classé selon directive CE/GefStoffV.

Etiquetage du mélange: EUH401, H317, H411, GHS07, GHS09

3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélange
Formulation : EC concentré émulsifiable

Contenu/substance active: 3-4% extrait de la graine de neem (agent principal/principe actif : 1% azadirachtine A (CAS-Nr.: 11141-17-6))

Composants dangereux: néant

4. Premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Eloigner la personne de la source de danger. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après inhalation : Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec les yeux: Se débarrasser des lentilles de contact. Rincer les yeux, pendant au moins 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Boire assez de l'eau. Consulter un médecin en cas de troubles.

Symptômes et effets aigus ou retardés: Sans effets aigus ou retardés connus.

NeemAzal-T/S

Date de modification : 13.10.2015
Date d'impression : 24.05.2016

Remarques s'adressant au médecin / traitement: Au cas d'inconscience : consultez un médecin d'urgence.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction, mousse.

Moyens d'extinction inappropriés: jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés: Un incendie peut provoquer la formation de vapeurs/gas dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Autres indications: Afin de protéger des personnes et de rafraîchir des récipients dans une zone de danger, utiliser de l'eau pulvérisée. Empêcher l'afflux du produit. Protection respiratoire indépendante et protection des yeux nécessaires pour personnes avec exposition à la fumée ou aux vapeurs.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentelle

Précautions individuelles: Porter des lunettes et des gants protectrices. Assurer une bonne aération. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de retenue / nettoyage: Pomper le matériel ou recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Nettoyer à fond avec de l'eau le sol ou les objets souillés par ce produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions à prendre pour la manipulation:

Eviter tout contact inutile avec le produit. L'emploi abusif peut nuire à la santé. Ne pas boire, manger ni fumer en travaillant. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter des coulages ;risque de dérapage. Utiliser des récipients collecteur.

Préventions des incendies et des explosions: Eviter la formation d'aérosols. Danger d'incendie et d'explosion potentiel en travaillant avec p. ex. des soudeuses au récipients semi-vides etc.

Autres indications sur les conditions de stockage: Conserver hors de portée des enfants.

Indications concernant le stockage commun: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré. Protéger de la chaleur, de l'humidité et du soleil.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

NeemAzal-T/S

Date de modification : 13.10.2015
Date d'impression : 24.05.2016

Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants: Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants : Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection

Protection du corps : Vêtements de coton

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement : voir sections 6 et 7.

9. Propriétés physico-chimiques

Forme: liquide

Couleur: brun

Odeur: caractéristique, odeur de Neem

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	non déterminé
Point d'inflammation:	171 °C
Auto-inflammation:	< 390 °C
Limite d'explosibilité inférieure:	non déterminé
Limite d'explosibilité supérieure:	non déterminé
Pression de vapeur (20 °C):	3,6x10 ⁻¹¹ hPa (estimatif pour azadirachtine A)
Densité:	0,98 g/ml
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	émulsionnable
Valeur du pH (20 °C):	7 ± 0,02
Viscosité (20°C):	281,4 mm ² /s

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : pas de donnée disponible

Stabilité chimique : Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable.

Réaction dangereuse possibles : Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse.

Conditions à éviter: Eviter les températures élevées, la lumière du soleil ou des entrepôts très éclairés. Tenir à l'écart de feu ouvert et des sources d'inflammation.

Substances à éviter: Acides forts, bases forts, oxydants forts, réducteurs forts.

NeemAzal-T/S

Date de modification : 13.10.2015
Date d'impression : 24.05.2016

Produits de décomposition dangereux: monoxyde de carbon, dioxyde de carbon.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Oral LD₅₀ >5'000 mg/kg (rat)
Dermique LD₅₀ >5'000 mg/kg (rat)
Inhalatoire LC₅₀ (4h): >5.4 mg/l/4 h (rat)

Effet primaire d'irritation

Yeux (lapin): Pas d'effet d'irritation (peut causer une irritation passagère des yeux et larmoiement).
Peau (lapin): Pas d'effet d'irritation(peut causer une irritation légère).

Sensibilisation

Aucun effet de sensibilisation connu (cochon d'Inde).

Toxicité après application répétée: pas de donnée disponible

12. Informations écologiques

Effets écotoxiques

Toxicité aquatique:

Poisson (truite) : aiguë : LC₅₀ (96 heures) = 160 mg/L ; à long terme (28 jours): 130 mg/l

Invertébrés aquatiques (*Daphnia magna*): EC₅₀ >50 mg/l, réproductibilité NOEC = 50 mg/l (réduction der la production: NOEC = 6.25 mg/l)

Test d'inhibition des algues: Le produit ni inhibite, ni stimule la production des algues.

Effet sur les abeilles: aiguë : inoffensif, reproduction: pas d'effet nuisible pour le couvain lors d'un dosage de 6 l/ha

Effet sur les ver de terres: inoffensif (> 1000 mg/kg)

Effet sur les auxiliaires: Le produit est considéré comme non toxique pour: acarien prédateur (*Typhlodromus pyri*), coléoptère (*Poecillus cupreus*), coccinelle à sept points (*Coccinella septempunctata*) et guêpe parasite (*Aphidius rhopalosiph*); toxique pour les populations de l'espèce *Episyrphus balteatus* (Syrphes).

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité): Le produit se dégrade rapidement dans l'eau et le sol ; biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation : pas de donnée disponible

Mobilité dans le sol : pas de donnée disponible

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : pas de donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit: Ne pas jeter les résidus dans l'évier ou dans les toilettes, mais les évacuer avec les déchets urbains.

Emballages non nettoyés: Eliminer les emballages non nettoyés par la poubelle.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU : Pas de produit dangereux d'après le règlement EC 1999/45.

Dénomination ONU pour le transport :

NeemAzal-T/S

Date de modification : 13.10.2015
Date d'impression : 24.05.2016

ADR : pas de classement nécessaire
Code IMDG/ICAO-TI/IATA-DGR : pas de classement nécessaire

Classe de danger pour le transport : pas de classement nécessaire
Groupe d'emballage : pas de classement nécessaire
Dangers pour l'environnement / Etiquetage de produits dangereux : pas de classement nécessaire
Mesures de précaution pour l'utilisateur : voir section 6 à 8

Transport de marchandise de gros tonnage selon MARPOL 73/78 / annexe II et selon code IBC : Le produit est vendu exclusivement dans des emballages autorisés et qualifiés.

15. Informations réglementaires

Etiquetage:

- EUH 401** **Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**
- H317** **Peut provoquer une allergie cutanée.**
H411 **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**
- GHS07** **Toxicité aiguë**
GHS09 **Danger pour le milieu aquatique**



Avertissement



Attention

Phrases-S :

Conserver hors de portée des enfants.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement. Eviter chaque contact inutile avec le produit. L'emploi abusif peut nuire à la santé.

Règlement (CE) no. 2037/2000 (relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone) : néant
Règlement (CE) no. 850/2004 (concernant les polluants organiques persistants) : néant

Evaluation de la sécurité chimique : La sécurité chimique du produit n'a pas été testée.

16. Autres informations

NeemAzal-T/S

Date de modification : 13.10.2015
Date d'impression : 24.05.2016

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Service établissant la fiche technique et contact:

Andermatt Biogarten AG
Stahlermatten 6
CH-6146 Grossdietwil
Tel. +41 (0)62 917 50 00
Fax +41 (0)62 917 50 01
info@biogarten.ch
www.biogarten.ch